

À Bâle, une manifestation non autorisée est annoncée pour le samedi 29 août dans l'après-midi sur la Theaterplatz. L'appel à manifester comporte les slogans « Free Palestine » et « Death to Zionism ». La date a été choisie délibérément : il y a exactement 129 ans, le 29 août 1897, s'ouvrait au Stadtcasino de Bâle le premier congrès sioniste, convoqué et présidé par Theodor Herzl.

« Cet appel violent à la manifestation anti-israélienne n'apporte rien d'autre que la peur et le rejet », écrit la « Basler Zeitung » dans un éditorial. Une limite claire a ainsi été franchie.

Aucune demande d'autorisation n'a été déposée pour le rassemblement annoncé. La police cantonale de Bâle-Ville estime que, telle qu'elle a été annoncée, cette manifestation n'est pas conforme aux droits fondamentaux et ne peut donc pas être autorisée. Dans son communiqué de presse, elle précise : « La liberté d'expression et la liberté de réunion trouvent leurs limites là où la violence est prônée. »

La police prendra les mesures nécessaires pour samedi. Pour des raisons de stratégie policière, elle ne donne pas plus de détails à ce sujet. On ignore donc comment elle interviendra si des manifestants se rassemblent sur la place du Théâtre.

Entre-temps, le parquet de Bâle-Ville a reçu une plainte pénale contre X concernant l'appel à manifester. Le parquet a ouvert une enquête pour incitation publique à commettre un crime ou à recourir à la violence.

La plainte invoque en premier lieu l'article 261 bis du Code pénal, relatif à la discrimination et à l'incitation à la haine. À titre subsidiaire, elle invoque l'article 259 du Code pénal, relatif à l'incitation publique au crime ou à la violence. Il appartiendra à la procédure de déterminer si les éléments constitutifs des infractions en question sont réunis.

Plusieurs groupes d'extrême gauche, dont le collectif « Basel4Palestine », diffusent cet appel depuis quelque temps. L'affiche représente un char israélien marqué d'un triangle rouge inversé. Le Hamas utilise ce symbole dans ses vidéos de propagande pour désigner des cibles israéliennes.

FokusIsrael.ch s'est déjà adressé la semaine dernière à la directrice de la justice et de la sécurité de Bâle, Stephanie Eymann, ainsi qu'au commandant de la police cantonale de Bâle-Ville, Thomas Würigler. La rédaction a mis en garde contre le



Procédure pénale concernant l'appel à manifester « Mort au sionisme »

caractère antisémite de cet appel et contre l'assimilation, qui y est faite, de l'existence d'Israël à un crime.

Alfred Bodenheimer, professeur d'histoire des religions et de littérature juive à l'université de Bâle, critique par ailleurs, dans une tribune publiée sur FokusIsrael.ch, la Commission fédérale contre le racisme (CFR). Selon lui, la CFR a refusé de prendre position sur la manifestation. Elle aurait déclaré à Tamedia que la situation était trop complexe.

Bodenheimer écrit : « Pour la population juive de Bâle et de Suisse, cette attitude consistant à détourner le regard est dévastatrice. Car bien sûr, ce n'est pas l'État d'Israël qui est principalement menacé dans cet appel orné du triangle du Hamas, mais bien la population juive de la région. On lui fait comprendre de manière de plus en plus radicale que, tant qu'elle défend la simple existence de cet État, elle est accusée de collaboration à des crimes contre l'humanité et qu'elle mérite donc – si l'on pousse le raisonnement de cet appel jusqu'au bout – la mort. »

Vous pouvez lire l'intégralité de cette tribune ici

:<https://fokusisrael.ch/news/tod-den-juden-und-die-eidgenoessische-kommission-gegen-rassismus-schweigt/>